

**TROPHÉES
inpi 2022**

**ABOLIS BIOTECHNOLOGIES, EUROPE TECHNOLOGIES, GATTEFOSSÉ,
SINTERMAT ET VETOPHAGE SONT LES CINQ LAURÉATS**

PROVEPHARM LIFE SOLUTIONS REÇOIT LE PRIX SPÉCIAL DU JURY



De haut en bas et de gauche à droite : Valérie Brunel, directrice générale d'Abolis Biotechnologies ; Patrick Cheppe, PDG d'Europe Technologies ; Ségolène Moyrand-Gros, présidente de Gattefossé ; Michel Féraud, président et fondateur de Provepharm ; Mai Huong Chatain-Ly, présidente de Vetophage ; Foad Naimi président-fondateur de Sintermat.

Présidé par Bernard Reybier, président du conseil d'administration de Fermob, le jury des Trophées INPI 2022 a consacré :

- **ABOLIS BIOTECHNOLOGIES** (Evry, Essonne, Île-de-France)
Lauréat de la catégorie Innovation responsable, Abolis Biotechnologies développe des micro-organismes « sur-mesure » pour accélérer la transition écologique des industriels
- **EUROPE TECHNOLOGIES** (Carquefou, Loire-Atlantique, Pays-de-la-Loire)
Lauréat de la catégorie Industrie, Europe Technologies conçoit des pièces et sous-ensembles composites, métalliques et plastiques pour l'industrie
- **GATTEFOSSÉ** (Saint-Priest, Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes)
Lauréat de la catégorie Export, Gattefossé développe des ingrédients d'origine naturelle pour les industries de la beauté et de la santé
- **SINTERMAT** (Venarey-les-Laumes, Côte d'Or, Bourgogne-Franche-Comté)
Lauréat de la catégorie Recherche Partenariale, Sintermat conçoit des matériaux industriels aux performances augmentées
- **VETOPHAGE** (Lyon, Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes)
Lauréat de la catégorie Start-up, Vetophage propose une alternative aux antibiotiques à usage vétérinaire
- **PROVEPHARM LIFE SOLUTIONS** (Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
Prix spécial du jury 2022, Provepharm revitalise d'anciennes molécules, selon la législation en vigueur, pour réhabiliter leur application pharmaceutique

La cérémonie de remise des Trophées INPI a eu lieu le mercredi 30 novembre à Paris. Une soirée qui a réuni plus de 200 personnalités de l'écosystème de l'innovation. Cinq entreprises ont été récompensées dans les cinq catégories suivantes : Export, Industrie, Innovation responsable, Recherche partenariale et Start-up. Le jury a également décerné un prix spécial.

Les lauréats se sont vus remettre leur trophée par Bernard Reybier, président du jury, Géraldine Guéry-Jacques, présidente de l'Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI), Stéphanie Kuss, directrice générale du Réseau Curie, Jean-Christophe Rolland, président de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) et Pascal Faure, directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

C'est la journaliste Asha Sumputh qui était la maîtresse de la cérémonie de remise des Trophées INPI 2022.

« Ce millésime 2022 démontre, une fois encore, que la France a ses champions en matière d'innovation. Start-up, PME, ETI... C'est une immense fierté pour l'INPI de célébrer ces entreprises innovantes en les mettant à l'honneur, mais surtout de les accompagner au quotidien et de les voir grandir. Et nul doute que le parcours de ces dirigeants, véritables défenseurs de la propriété industrielle, en inspirera plus d'un ! »

Pascal Faure, directeur général de l'INPI.

« Un grand bravo aux lauréats de cette édition 2022 ! Comme ce fut le cas pour Fermob en 2013, j'espère que ce Trophée leur donnera de la visibilité, et soulignera l'importance de la propriété industrielle dans le développement d'une entreprise. Plus nous serons nombreux à nous saisir du sujet de la propriété industrielle – et pas seulement à travers les brevets, mais aussi à travers les marques, les dessins et modèles – plus l'économie française en bénéficiera. »

Bernard Reybier, président du jury des Trophées INPI 2022 et président du conseil d'administration de Fermob.

LAURÉAT INNOVATION RESPONSABLE

ABOLIS BIOTECHNOLOGIES, DES MICRO-ORGANISMES « SUR-MESURE »
Evry, Essonne, Île-de-France



Abolis Biotechnologies développe des principes actifs, ingrédients et matières premières - des molécules essentielles aux industries – avec un faible impact environnemental. Ses solutions biologiques et innovantes sont basées sur le principe de la fermentation - comme pour le vin ou la bière - à la différence près que les micro-organismes sont reprogrammés pour produire des produits d'intérêts pour les industriels, et non pas de l'alcool. Pour produire ces nouvelles molécules adaptées aux besoins des industriels, la start-up francilienne créée en 2014 utilise la synthèse biologique, un procédé plus écologique que la synthèse chimique, largement utilisée par les industriels.

L'objectif : remplacer les molécules qui sont ou seront interdites d'utilisation parce qu'elles sont toxiques pour l'humain ou la planète. Ces nouveaux modes de production permettent de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, les volumes de production et de relocaliser la production de ces molécules sur le territoire européen. Grâce à la maîtrise de ses technologies innovantes, Abolis Biotechnologies accompagne les secteurs de la santé, de la nutrition ou encore des cosmétiques dans leur transition écologique. La société installée à Evry a intégré la propriété intellectuelle dès le début de son projet pour protéger ses innovations, sujet incontournable pour ses clients qui souhaitent un avantage compétitif, mais aussi pour qu'elle puisse réutiliser ses innovations pour créer de nouvelles molécules. Cela peut donner lieu à des concessions de licences par exemple. La mise sur le marché des produits issus de ses technologies est prévue d'ici fin 2024.

« Ce Trophée INPI consacre la manière dont nous pratiquons la propriété industrielle au quotidien. Il est primordial pour nous de travailler notre stratégie de propriété intellectuelle de concert avec nos avancées scientifiques : brevets, marques et le secret ont été utilisés dès le début de la conception de nos solutions ! »
Valérie Brunel, directrice générale d'Abolis Biotechnologies.

www.abolis.fr

Abolis Biotechnologies en quelques chiffres

2014 : DATE DE CRÉATION • 50 SALARIÉS • 18 BREVETS • 21 MARQUES FRANÇAISES ET INTERNATIONALES

LAURÉAT CATÉGORIE INDUSTRIE

EUROPE TECHNOLOGIES, VERS L'USINE 4.0

Carquefou, Loire-Atlantique, Pays-de-la-Loire



Europe Technologies conçoit, fabrique et installe des procédés de fabrication innovants pour l'industrie dans les domaines du traitement de surface, du soudage et de l'usinage. Ses savoir-faire sont apportés à divers clients industriels partout dans le monde, dans les secteurs de l'aéronautique, du naval, de l'automobile, mais aussi du spectacle, de l'agroalimentaire ou de la santé. Le groupe, installé à Carquefou (Pays de la Loire), ambitionne de développer l'usine 4.0 : des machines automatisées, moins énergivores et conçues à partir de matériaux recyclés. Créé en 1993, il compte aujourd'hui 420 salariés répartis sur quatorze sites : quatre sites de fabrication, quatre sites d'ingénierie et services, quatre sites de distribution et deux sites à l'international (États-Unis et Chine). Sa stratégie de propriété industrielle s'est enrichie au fil de sa croissance. Selon Europe Technologies, c'est grâce aux nouveaux produits et services développés, et aux marges importantes réalisées, que l'entreprise a pu renforcer son autonomie et son indépendance financière. Le groupe vend ses produits dans 50 pays et compte poursuivre son développement à l'international - notamment sur les marchés américain et chinois. Parmi ses réalisations notables, il a renforcé les structures soudées du pont de Washington à New York : 11 000 zones de soudures sous pont ont été traitées sans avoir arrêté la circulation. Il a également réalisé la machinerie du spectacle « Cinéscénie » du Puy du Fou, qui permet la montée d'une plateforme de 5 tonnes sur 5 mètres en 48 secondes tous les soirs.

« Innover nous permet d'avoir une approche plus concrète, plus proche des marchés pour positionner nos technologies. La propriété industrielle ce n'est pas seulement déposer des brevets, c'est une stratégie, une vue d'ensemble, qui nous aide à nous orienter sur les innovations à protéger. Ce Trophées INPI est une réelle reconnaissance de notre stratégie d'innovation et de propriété industrielle. »

Patrick Cheppe, PDG d'Europe Technologies.

www.europetechnologies.com

Europe Technologies en quelques chiffres

1993 : DATE DE CRÉATION • 420 SALARIÉS • 67 M€ De CHIFFRE D'AFFAIRES dont 30% A L'EXPORT • 70 BREVETS • 9 MARQUES ET DEMANDES DE MARQUES

LAURÉAT CATÉGORIE EXPORT

GATTEFOSSÉ, DES INGRÉDIENTS D'ORIGINE NATURELLE POUR LES INDUSTRIES DE LA BEAUTÉ ET DE LA SANTÉ
Saint-Priest, Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes



Gatefossé développe, produit et commercialise des excipients pharmaceutiques et des ingrédients cosmétiques d'origine naturelle, pour les industries de la beauté et de la santé dans le monde.

L'entreprise familiale originaire de Lyon est spécialisée dans la chimie des lipides et de l'extraction végétale. Ses produits contribuent à l'efficacité de crèmes de soin, crèmes antirides, protections solaires, shampoings ou encore comprimés et gélules.... Crée en 1880, l'ETI ne cesse de se développer. Elle possède douze filiales, distribue ses produits dans 80 pays et la construction d'une deuxième usine est en projet aux États-Unis, en plus de ses centres techniques existants en France, en Chine et en Inde.

L'innovation est au cœur de sa stratégie de développement : elle dépose des brevets dans tous les pays importants pour son activité, et pour tous ses nouveaux ingrédients et technologies. Aujourd'hui, les priorités de Gatefossé sont d'améliorer la performance de ses produits, de répondre aux souhaits de ses clients et aux exigences réglementaires et écologiques mondiales.

« La propriété industrielle nous permet de nous positionner comme entreprise innovante : plusieurs années sont nécessaires pour développer un produit et l'installer chez un client, c'est pourquoi une solide stratégie de propriété industrielle est essentielle pour protéger nos idées et les pérenniser. C'est un honneur de recevoir ce Trophées INPI et une reconnaissance des efforts fournis par nos équipes de recherche depuis des années. »
Ségolène Moyrand-Gros, présidente du groupe Gatefossé.

www.gatefosse.com

Gatefossé en quelques chiffres

1880 : DATE DE CRÉATION • 365 SALARIÉS • 119,7 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES DONT 70% A L'EXPORT • 18 FAMILLES DE BREVETS • 46 BREVETS FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX • 195 MARQUES

LAURÉAT CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE

SINTERMAT, DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS AUX PERFORMANCES AUGMENTÉES

Venarey-les-Laumes, Côte d'Or, Bourgogne-Franche-Comté



Sintermat est une deeptech spécialisée dans la conception et la production de matériaux aux performances augmentées, à partir de poudres métalliques, céramiques et naturelles. Issue de la métallurgie des poudres, la start-up bourguignonne créée en 2016 a mis au point un procédé technique de « frittage » appelé SPS (*Spark Plasma Sintering*)*. Ce procédé est rapide, flexible et économique. Il permet de produire des pièces aux performances augmentées et à la longévité accrue - leur durée de vie est trois fois plus longue que celles des pièces fabriquées par des technologies de métallurgie traditionnelles. De nombreux secteurs bénéficient déjà de cette technologie : la défense, l'aéronautique, l'outillage industriel ou encore l'horlogerie, par exemple pour la production de têtes de filière pour l'extrusion métal ou encore pour des éléments d'habillage de montre. Sintermat prévoit d'étendre son champ d'application aux matières naturelles pour poursuivre sa contribution à la recherche de sobriété. Pour la start-up, développer sa stratégie de propriété industrielle est essentiel pour répondre aux besoins de ses clients et pour conserver la maîtrise de son savoir-faire et de son déploiement commercial. Des points importants pour l'entreprise, mais aussi pour ses investisseurs.

*Procédé permettant de fabriquer des pièces à partir de grains de poudres chauffés, via un courant électrique, pour qu'ils se soudent entre eux

« Ce Trophées INPI récompense le travail accompli et nous encourage à poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de propriété industrielle ambitieuse mais pragmatique, au service de notre déploiement commercial.
» **Foad Naimi, président-fondateur de Sintermat.**

www.sinter-mat.com

Sintermat en quelques chiffres

2016 : DATE DE CRÉATION • 20 SALARIÉS • 10 BREVETS

LAURÉAT CATÉGORIE START-UP

VETOPHAGE, UNE ALTERNATIVE AUX ANTIBIOTIQUES À USAGE VETERINAIRE
Lyon, Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes



Vetophage est spécialisée dans le développement de solutions à l'antibiorésistance animale, soit la capacité d'un micro-organisme à résister aux effets des antibiotiques. Problème majeur qui peut conduire à la difficulté, voire à l'impossibilité de traiter certaines infections : le phénomène concerne toutes les branches de la santé. Grâce à sa technologie basée sur les « phages », des virus naturellement présents dans l'environnement, la start-up détecte plus rapidement les bactéries pathogènes. La jeune entreprise originaire de Lyon est en mesure de créer des « cocktails de phages ». Elle peut ainsi limiter l'utilisation des antibiotiques et proposer une autre solution puissante de substitution aux antibiotiques devenus inefficaces. Elle a notamment mis au point un outil type « bandelette » qui répond aux besoins du secteur de l'élevage : simple, rapide, efficace et moins coûteux.

En ce moment, Vetophage se consacre principalement aux problèmes liés à la mammite bovine, la pathologie bactérienne la plus répandue au monde dans les élevages laitiers. Pour cela, elle puise dans sa propre banque de phages, qui est à l'heure actuelle l'une des plus importantes d'Europe.

« Au début de son existence, une start-up n'a pas forcément un gros budget alloué à la propriété industrielle, mais le retour sur investissement est nettement bénéfique. Nos innovations contribuent ainsi à la croissance de l'entreprise mais aussi à développer notre réseau de partenaires et à rassurer les investisseurs. »

Mai Huong Chatain-Ly, présidente de Vetophage.

www.vetophage.com

Vetophage en quelques chiffres

2017 : DATE DE CRÉATION • 9 SALARIÉS • 5 BREVETS FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX • 3 MARQUES • 1 DESSIN & MODÈLE

PRIX SPÉCIAL DU JURY 2022

PROVEPHARM, DES MOLÉCULES REVITALISÉES POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE PROPRIÉTÉS POUR LES PATIENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Provence-Alpes-Côte D'Azur



Provepharm revitalise des molécules connues, pour développer de nouvelles solutions et applications pharmaceutiques, approuvées sur le marché. Le laboratoire marseillais est notamment le seul au monde à avoir obtenu l'approbation de mise sur le marché de deux colorants - *le bleu de méthylène* et *l'indigo carmin* - utilisés pendant des décennies sans autorisation. Ces molécules renferment des propriétés intéressantes, mais sont dites « impures » à la consommation du fait de la présence de métaux lourds. Elles sont donc retravaillées par le laboratoire, selon la législation en vigueur, pour réhabiliter leur application. Ses produits hospitaliers (antidouleur, antidote, agents de contraste...) sont aujourd'hui commercialisés dans plus de 30 pays à travers le monde, sauvant ainsi la vie de milliers de patients. Provepharm s'appuie sur l'expertise de plus de 100 collaborateurs en France (Marseille) et aux États-Unis (Philadelphie). Le laboratoire protège tous ses actifs immatériels – brevets et marques -, et ce dans les différents pays où ses produits sont commercialisés.

« Cette distinction est avant tout une reconnaissance de notre travail, mais aussi un encouragement général à soutenir l'innovation. Grâce à la stratégie d'innovation mise en place, plusieurs programmes de Recherche & Développement- dont certains sont déjà en phases finales de développement - ont été implantés. Cette démarche garantit la croissance et la pérennité du groupe. »

Michel Féraud, fondateur de Provepharm.

www.provepharm.com

Provepharm en quelques chiffres

2017 : DATE DE CRÉATION • 9 SALARIÉS • 5 BREVETS / 3 MARQUES / 1 DESSIN & MODELE

EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations sur les cinq entreprises lauréates et le prix spécial du jury 2022, retrouvez les interviews de leurs dirigeants sur notre site inpi.fr, que vous pouvez réutiliser librement :

- **Abolis Biotechnologies** - lauréat catégorie Innovation responsable - Valérie Brunel, directrice générale
[Abolis Biotechnologies : des micro-organismes « sur-mesure » et par synthèse biologique pour accélérer la transition écologique des industriels](#)
- **Europe Technologie** - lauréat catégorie Industrie - interview de Patrick Cheppe, PDG
[Europe Technologies : vers l'usine 4.0](#)
- **Gattefossé** - lauréat catégorie Export – interview de Ségolène Moyrand-Gros, présidente du groupe :
[Gattefossé développe des ingrédients naturels pour les industries de la beauté et de la santé](#)
- **Sintermat** - lauréat catégorie Recherche Partenariale – interview de Foad Naimi, président-fondateur, et de Yann Cramer, directeur général adjoint
[Sintermat : des matériaux industriels à la longévité accrue et aux performances inégalées](#)
- **Vetophage** - lauréat catégorie Start-up - interview de Mai Huong Chatain-Ly, présidente
[Vetophage : une alternative aux antibiotiques à usage vétérinaire](#)
- **Provepharm Life Solutions** – prix spécial du jury 2022 – interview de Michel Féraud, fondateur et président.
[Provepharm revitaliste des molécules connues, pour plus de sécurité et de propriétés pour les patients](#)

LE JURY DE L'ÉDITION 2022

Le jury, reflet de l'écosystème de l'innovation française, est composé de personnalités et d'experts, issus des secteurs privés et publics.

Ses membres :

Président : Bernard Reybier, président du conseil d'administration de Fermob

INPI : Pascal Faure, directeur général

ADEME : Nadia Boeglin, directrice de la transition écologique des grands comptes

Afnor : Christine Kertesz, responsable du département Relations Adhérents

Association des praticiens du droit des marques et des modèles (APRAM) : Sylvie Bénoliel-Claux, présidente

Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) : Géraldine Guéry-Jacques, présidente

Energysquare, lauréat Trophées 2021 catégorie Export : Timothée Le Quesne, PDG

Bpifrance : Émile Lesage-Perilleux, responsable juridique et propriété intellectuelle innovation, Direction de l'expertise et des programmes

Business France : Eric Morand, directeur du département Tech & Services

CCI France : Frédéricke Lonchambon, responsable du pôle Développement des entreprises et de territoires

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : Jean-Christophe Rolland, président

Direction générale des entreprises (DGE) : Olivier Deschildre, chef de projet « innovation et propriété industrielle »

Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) : Juliette Thomas, Cheffe du département action régionale

Lactips, lauréat Trophées 2021 catégorie « Recherche partenariale » : Jean-Laurent Pradel, Directeur R&D

Réseau Curie : Stéphanie Kuss, directrice générale

Union des fabricants (Unifab) : Nicolas Martin, vice-président



À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'Institut accompagne tous



les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé rattaché au ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 61,2 millions de données ouvertes, libres et réutilisables. L'INPI est désormais

l'opérateur du guichet unique pour les formalités des entreprises (créations, modifications, cessations). Enfin, l'INPI est en charge de l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Suivez INPI France :



#TROPHEESINPI

Contacts presse :

INPI (presse écrite et en ligne)

Amaria Lahmri : 01 56 65 81 81 / 07 50 15 20 81 alahmri@inpi.fr

Anne-Sophie Prusak : 01 56 65 85 80 / 06 60 69 54 17 aprusak@inpi.fr

L'agenceRP (radio et TV)

Lucille Lavigne : 06 98 62 07 92

Mélina Dahmane : 06 58 94 47 82

inpi2022@lagencerp.com

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'INPI est l'opérateur du **guichet unique des formalités d'entreprises**. Ouvert à tous, il sera la seule voie possible pour les formalités des entreprises à partir du 1^{er} janvier 2023 depuis le site formalites.entreprises.gouv.fr, accessible aussi depuis inpi.fr.

A partir du 1^{er} janvier 2023, l'INPI offrira - via le portail data.inpi.fr - l'accès aux données du **registre national des entreprises (RNE)**. En plus des informations sur les sociétés commerciales déjà présentes aujourd'hui, les informations relatives aux entreprises artisanales, aux entreprises agricoles et aux entreprises individuelles, dont les professions libérales, seront accessibles à tous gratuitement.

De quoi faciliter la vie de nos entrepreneurs !